



M'Tsangamouji, mardi 17 avril 2012

Non renouvellement des personnels de l'Education à Mayotte, un engagement de Fr. Hollande

Le 30 mars dernier, lors du passage à Mayotte de François Hollande, nous avons rencontré Bruno Leroux, député de Seine Saint Denis et l'un des porte-parole de M. Hollande. Nous avons longuement évoqué avec lui le problème du non renouvellement des professeurs du second degré en séjour, victimes de l'arbitraire, de leurs engagements syndicaux ou citoyens. Nous lui avons remis une pétition signée par près de 3000 de nos collègues.

Ce lundi 16 avril, nous avons eu une réponse écrite de **Vincent Peillon**, responsable du pôle éducation dans le cabinet de M. Hollande... et probable Ministre de l'Education en cas de victoire de celui-ci :

« En effet, et tout en tenant compte des spécificités de ce territoire, les personnels de l'Education nationale doivent y être considérés et protégés comme tous les agents de l'Etat. L'arbitraire ne doit pas être davantage de mise à Mayotte qu'ailleurs : les situations que vous évoquez devront donc être étudiées avec la plus grande attention. »

En cas de victoire de François Hollande à la présidentielle, nous rappellerons donc à son nouveau Ministre de l'Education nationale sa promesse de réexamen du cas de nos collègues non renouvelés par le Vice-recteur actuel, M. Perrin.

Dans cette attente, compte tenu de cet engagement et de la décision du SNES national au congrès de Reims, nous engageons tous les personnels de l'Education nationale et plus largement tous les pétitionnaires à faire battre le candidat Sarkozy aux premier et second tour des présidentielles 2012.

Pour le bureau du SNES-Mayotte

Thierry WUILLEZ

Patrick GALLAIS

Josiane WITCKOW

mayotte@snes.edu